

TRAVERSÉE DU POLAR SEA

FICHE TECHNIQUE

NAVIRE

Le Polar Sea a 122 mètres de long, déplace 13 000 tonnes et dispose d'une puissance de 18 000-60 000 SHP. Il est conçu pour affronter toutes les conditions de glace et il est censé être construit et équipé sensiblement à la façon des navires répondant aux normes de la classe Arctique 6 (les brise-glaces sont classés d'après l'épaisseur de la glace à travers laquelle ils peuvent se frayer un chemin). Le Polar Sea est l'un des deux brise-glaces polaires de la Garde côtière américaine qui sont, mis à part les navires russes, les plus gros et les plus puissants de leur catégorie. Le Polar Sea peut briser deux mètres de glace à une vitesse continue de trois noeuds.

ITINÉRAIRE

Le Polar Sea quittera Thulé, au Groenland, le 1er août 1985 et traversera les eaux canadiennes en empruntant le détroit de Lancaster et le détroit du Vicomte-Melville, avant de sortir par le détroit du Prince-de-Galles et le golfe Amundsen. Il lui faudra approximativement douze jours pour compléter la traversée.

PARTICIPATION CANADIENNE

Deux capitaines de brise-glace de la Garde côtière canadienne et le gestionnaire du district d'Inuvik du ministère des Affaires indiennes et du Nord seront à bord durant le passage du navire dans les eaux canadiennes. Ils feront office d'observateurs et de conseillers.

APPUI CANADIEN

Des cartes hydrographiques et des publications sur la navigation dans les eaux arctiques du Canada ont été transmises à la Garde côtière américaine, pour qu'elles soient mises à la disposition de l'équipage du Polar Sea.

Le Polar Sea fera périodiquement rapport sur sa position à NORDREG Canada, conformément aux prescriptions des Avis aux navigateurs de la Garde côtière du Canada. Par l'entremise de NORDREG (système de la Garde côtière pour l'indication de position des navires), le Canada transmettra des informations sur les conditions de glace, les conditions